

UDAF de la Moselle

2021

Rapport d'activité



2021

Rapport d'activité



**L'UDAF de la Moselle**

# LES chiffres clés

327 ..... salariés

61 ..... associations adhérentes

18 675 756, 03 € ..... de budget

+ 13 500 ..... prises en charge

10 016 785, 83 € ..... de loyers, impôts,  
salaires payés  
et restitués  
à la collectivité

# 2021 en bref

## Activités nouvelles

### ■ **Accompagnement et accueil de grands marginaux**

L'UDAF a répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État en vue d'accompagner et d'héberger des grands marginaux.

La réponse a été faite en commun avec l'association

**Est Accompagnement**, la fondation **Armée du Salut**, le **CHS de Jury** et l'**AMLI**.

Le projet a été retenu et 12 places sur 32 seront à installer en Moselle Est sous l'égide de l'UDAF de la Moselle.

### ■ **Déclinaison du plan Pauvreté**

#### ► **Ateliers collectifs jeunes**

L'UDAF de la Moselle a proposé au Conseil départemental ainsi qu'aux services de l'État, puis à la CPAM, un projet consistant à animer des ateliers collectifs et interactifs pour donner à des jeunes de l'information sur des thématiques ciblées et adaptées à leur situation : budget, premier appartement, démarches administratives, bancaires, assurantielles, santé...

Le projet a été accepté par l'ensemble des financeurs.

#Pause toit !  
Le logement pour tous



## Micro-crédit

Par convention avec l'organisme *Creasol*, l'UDAF de la Moselle complète son offre d'accompagnement dans le cadre du *Point conseil budget* (PCB) par la possibilité d'accéder à un micro crédit, lequel concerne les personnes exclues du circuit bancaire classique ou celles qui doivent faire face à une situation d'urgence ou de première nécessité.



### ► Équipe mobile prévention des expulsions

Un appel à projet a été lancé par l'État dans le but de mettre en œuvre une équipe de prévention des expulsions locatives auprès des ménages du parc privé. Compte tenu de l'expérience qu'a l'UDAF de la Moselle dans le domaine, une réponse a été faite pour proposer une intervention en Moselle Est. Notre projet a été retenu et même étendu sur le territoire de Thionville.

### ► Second label PCB

L'UDAF de la Moselle a obtenu un nouveau label *Point conseil budget* en 2021, lui permettant de couvrir le département de la Moselle avec notamment un objectif de réaliser des permanences dans des *Maisons France service* du département.



## Conseiller numérique

L'inclusion numérique est une orientation générale de l'UDAF. Dans ce cadre l'UDAF a répondu à un appel à manifestation d'intérêt en vue de recruter un conseiller numérique, projet qui a été validé et financé par l'État.

## Temps forts

### ■ Intégration des équipes de Betting

Le 31 mars 2021, la négociation engagée avec les organisations syndicales en vue de l'intégration des salariés de Betting dans l'environnement conventionnel appliqué par l'UDAF est finalisée. L'accord de transposition agréé entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021 pour les salariés en poste à Betting au 01/07/2020, date de la fusion-absorption.

### **Pour une revalorisation pour tous**

L'UDAF de la Moselle a répondu présente aux appels à mobilisation lancés par des fédérations (dont l'UNAF), représentants employeurs et syndicats en vue d'obtenir une revalorisation salariale pour tous les intervenants des champs sanitaire, médico-social et social.

- ▶ Un manifeste a été signé par la Direction et remis le 30 novembre, place de la Préfecture.
- ▶ L'UDAF de la Moselle s'est associée à 8 UDAF du Grand-Est pour adresser des propositions au président du Haut Conseil du travail social, instance étatique dont la présidence est confiée à Mathieu Klein, maire de Nancy, par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé.

## Temps forts



### ► Animation d'un atelier "parentalité" lors des *Rendez-vous des parents en Moselle*

C'est une première pour l'UDAF de la Moselle qui a mené un atelier dans le cadre *Des rendez-vous des parents*, action menée du 2 au 15 octobre 2021 en déclinaison du *Schéma départemental des services aux familles* dont l'UDAF de la Moselle est cosignataire aux côtés notamment de l'État, du Conseil départemental et de la CAF.



## Temps forts

### ► Action "À vous de jouer"

Ce sont plus d'une centaine de cadeaux qui ont été distribués par les salariés aux familles accompagnées sur tout le département afin d'égayer les fêtes de fin d'année de leurs enfants.



### ► Action "Boîtes de Noël"

Pour la seconde fois, l'UDAF de la Moselle a organisé une collecte de boîtes cadeaux auprès des salariés et au sein du réseau des associations familiales afin que les personnes les plus démunies puissent, elles aussi, avoir un paquet à ouvrir à Noël. Ce sont plus de 120 boîtes qui ont été distribuées par l'équipe mobile de Moselle Est ainsi que dans les accueils de jour de l'UDAF.



# Le service de la mission institutionnelle en 2021

## L'appui au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a pu se réunir à six reprises, à distance (visio- conférence), en format mixte ou en présentiel, en fonction des différentes règles sanitaires en vigueur. L'assemblée générale statutaire s'est tenue le 28 juin 2021.

### ■ Les associations familiales

En 2021, 3 associations ont été dissoutes et ont quitté le réseau associatif ; 3 associations précédemment en sommeil ont été réactivées. Ce qui stabilise le nombre d'associations adhérentes à 61.

### ■ Les commissions

L'UDAF a impulsé la réunion des commissions composées par les membres du Conseil d'administration sur diverses thématiques :

- ▶ commission de contrôle ;
- ▶ commission "ruptures familiales".

### ■ Les représentations

Renouvellement des représentations de l'UDAF de Moselle :

- ▶ CCAS de Saint-Julien-lès-Metz ;
- ▶ jury de la délivrance des diplômes des professions funéraires ;
- ▶ lancement des campagnes de renouvellement des représentants au conseil d'administration de la CAF et de la CPAM de Moselle.



2021

Rapport d'activité



# Le service de la mission institutionnelle

## Déclaration des heures de bénévolat

Environ 1 500 heures de représentation ou de participation des bénévoles ont été recensées.

### ■ Formation - information - Communication

Les représentants de l'UDAF, souvent des administrateurs, ont été invités à participer aux journées de formation organisées par l'UNAF, particulièrement et par deux fois sur le thème de la représentation au sein des organismes de protection sociale (CAF, CPAM, MSA).

Trois lettres électroniques ont été élaborées à destination des présidents d'associations et membres du conseil d'administration afin de leur livrer des informations de politique familiale.



### Médaille de la famille

En 2021, l'UDAF de la Moselle a instruit 13 dossiers reçus des mairies ou des CCAS.

### ■ Conventions d'objectifs avec l'UNAF

En parallèle d'une réflexion autour du temps libre des familles suivies et de la participation aux *Rendez-vous des parents*, l'action *Lire et faire lire* a repris son cours.



2021

Rapport d'activité



## Le service de la mission institutionnelle

Des rencontres d'auteurs, conférences, formations et réunions d'échanges ont été organisées en présentiel ou visio-conférences.

- ▶ **Plus de 60 bénévoles** se sont déplacés pour participer à une réunion d'échanges le 6 octobre ;
- ▶ **Le 17 mars**, une conférence s'est déroulée sur le thème de l'éducation par Philippe Meirieu, chercheur, essayiste, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie, en visio-conférence. 40 lecteurs étaient inscrits ;
- ▶ **Au mois de juin**, la coordination a organisé des rencontres nommées **le thé aux histoires** où les bénévoles ont rencontré Anne Clévenot de la maison d'édition **Feuilles de menthe** et Lionel Larchevêque, illustrateur, auteur et enseignant qui vit à Metz. Ce dernier est également allé à la rencontre des élèves de l'école élémentaire de Marieulles-Vezon pour échanger ;

▶ **Plus de 100 bénévoles** ont participé aux actions de formation ;

▶ **En décembre**, lors d'une réunion du comité d'expression des usagers du **Service d'accompagnement à la gestion des prestations sociales**, l'UDAF a proposé aux enfants des familles présentes un atelier lecture **Lire et faire lire**.



# Les services supports en 2021

## Le secrétariat général

### Accueil de stagiaires

Le service a accueilli deux stagiaires, notamment dans la fonction “accueil du siège”.

### Réponse nouvelle à un besoin nouveau

Afin d'améliorer le taux de réussite des rendez-vous programmés entre les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées, un dispositif de rappels par SMS a été recherché et mis en place.



### ■ Déploiement du contrat Bouygues Télécom

Le contrat renégocié en 2020 a commencé à être mis en œuvre en mars 2021 avec le déploiement de la fibre sur les sites qui n'en étaient pas pourvus.

### ■ Intégration du site de Betting

Pour la partie informatique – téléphonie, les travaux préparatoires au rattachement du site au système d'information de l'UDAF ont été engagés en 2021.

2021

Rapport d'activité



# Les services supports



## ■ Migration informatique

Du 7 au 11 juin, en lien avec le groupement **SYNERGIE**, les applications et les données informatiques des services de l'UDAF ont été déplacées vers de nouveaux serveurs. Cette migration, qui a nécessité une coordination entre les services de l'UDAF et les différents prestataires extérieurs concernés (matériels, téléphonie, applications...), a été réalisée sans rupture dans le déroulement des activités métiers et supports.

## Le service financier et comptable

### ■ Structuration du suivi des logements

Le parc immobilier dont l'UDAF est locataire dans le cadre de ses activités pour l'accompagnement des familles a doublé depuis 2020. Fin 2021, il atteint plus d'une centaine d'appartements du fait notamment de la fusion-absorption d'**HORIZON** en 2020, mais aussi en raison du développement d'activités (hébergement des demandeurs d'asile suivis dans les hôtels, montée en charge de l'intermédiation locative), dans le cadre de la politique **Logement d'abord**. Un "suivi logements" a donc été mis en place.

### ■ Adaptation concertée des pratiques

- ▶ Au titre de 2021, la facturation, dans le cadre du marché public d'accompagnement social à visée professionnelle obtenu auprès du Conseil départemental ainsi que la montée en charge

# Les services supports



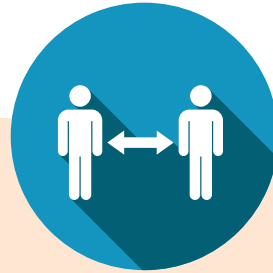
des prestations d'accompagnement budgétaire en lien avec **Action logement** et différents ministères, a nécessité la mise en place de nouvelles procédures et d'outils adaptés en lien avec les services.

- L'évolution de la réglementation applicable au sein des organismes bancaires, relative notamment aux flux concernant les livrets d'épargne a conduit à une évolution des pratiques en vue de garantir la continuité de bonne gestion de l'épargne des personnes sous mesure de protection.

## Le service ressources humaines

### ■ Accord d'indemnisation d'une surcharge temporaire de travail

Un accord collectif a été conclu avec les organisations syndicales pour définir les situations de surcharge temporaire de travail et les modalités de compensation (heures supplémentaires ou complémentaires), cela en partant du principe que l'activité est d'abord à absorber collectivement, puis à distribuer sur la base du volontariat, selon une estimation objective et partagées des priorités à mener.



### ■ Mesures sanitaires de prévention de l'épidémie de Covid-19

L'entrée en vigueur en août 2021 de l'obligation vaccinale contre le Covid-19 a concerné les professionnels de plusieurs dispositifs de l'UDAF au sein du pôle Inclusion. Des actions de sensibilisation auprès des équipes ont été menées. Cette obligation a été respectée.

### ■ Travaux de la commission Santé

Une commission paritaire, constituée de représentants du personnel au CSE et de représentants de l'employeur, a élaboré un plan d'actions de prévention de l'absentéisme, sur la base d'indicateurs chiffrés.

### ■ Organisation du service

En septembre, l'équipe RH s'est totalement constituée avec l'embauche d'une assistante RH Formation, aux côtés des assistantes en charge de l'administration du personnel et de la santé au travail.

L'activité formation reprend après une période perturbée par la crise sanitaire.

# Le pôle ASPP\* en 2021

\* Accompagnement social et protection des personnes

166

personnes sous curatelle

43

personnes sous sauvegarde de justice

2 121

personnes suivies au titre de curatelle renforcée

31

personnes déclarées absentes

1

personne sous tutelle à la personne

1 828

personnes sous tutelle

5

personne suivies dans le cadre des subrogés curatelle / tutelle

Le service MJPM\* MAJ\*

\* Mandataire judiciaire à la protection des majeurs  
\* Mesure d'accompagnement judiciaire

67

personnes ont bénéficié d'une *Mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)*

78

personnes suivies au titre de curatelle aux biens / tutelle aux biens ou adjoint

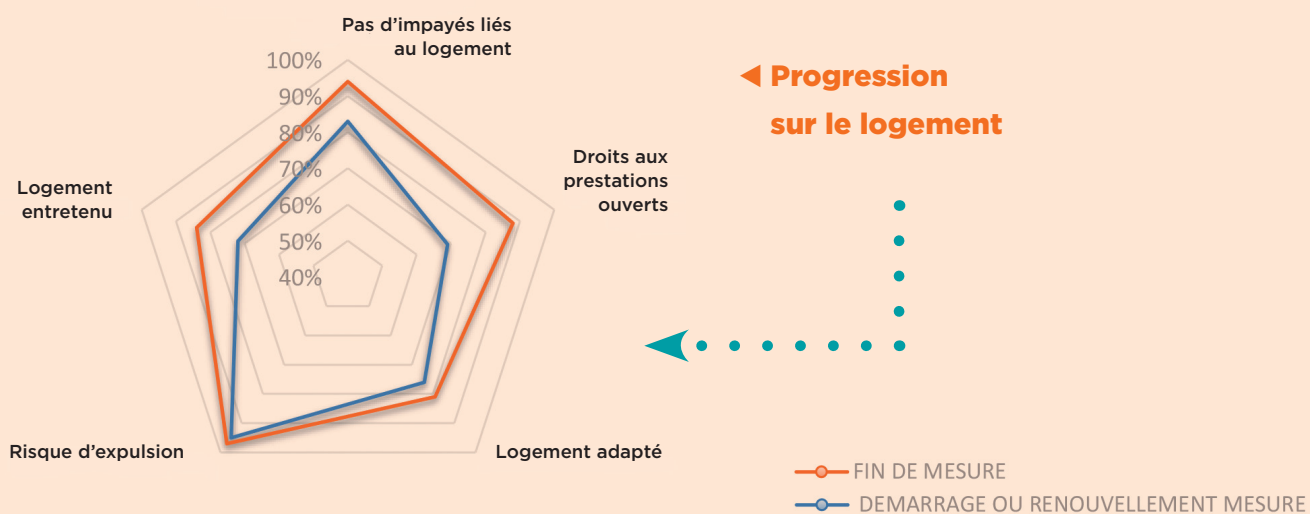
- 64 % des personnes suivies vivent à domicile et 36 % sont hébergées en établissement ;
- 87 % a plus de 40 ans et 48 % plus de 60 ans.

En 2021, le service a accompagné 4 400 personnes.



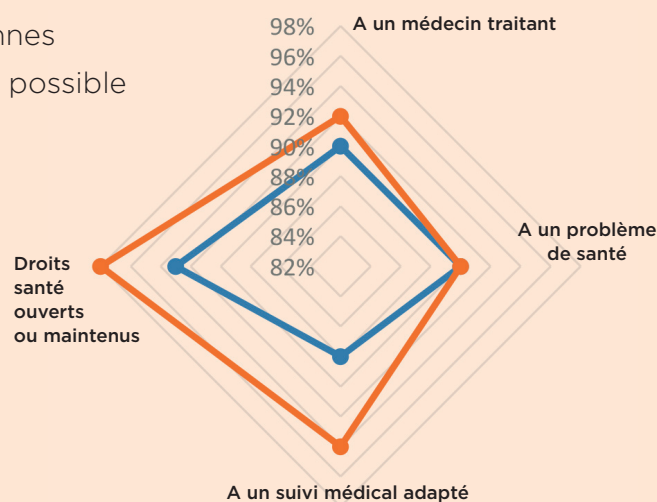


L'activité MJPM / MAJ 2021 produit des résultats dans les domaines du logement, de la santé, des démarches administratives et l'endettement. Le taux de l'amélioration de la situation des personnes est mesuré par une comparaison avec les acquis de la personne, au démarrage ou au renouvellement de la mesure, et les réalisations constatées en fin d'accompagnement.

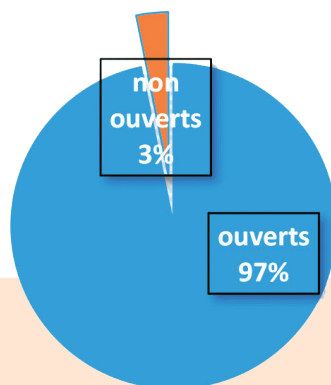
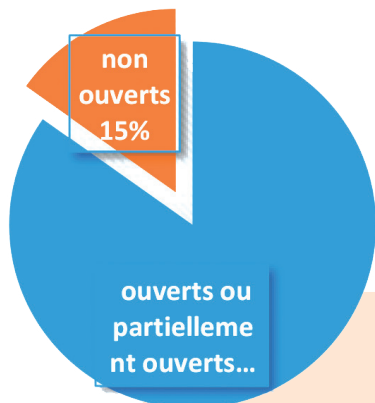


**► Progression sur la santé**

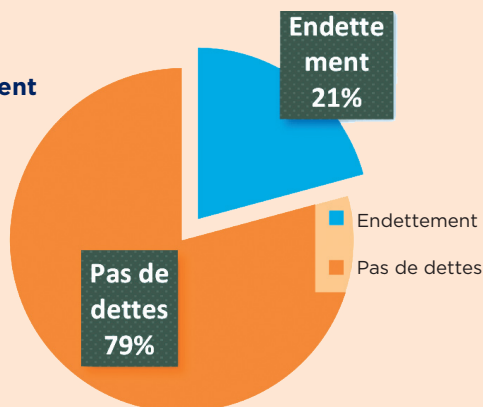
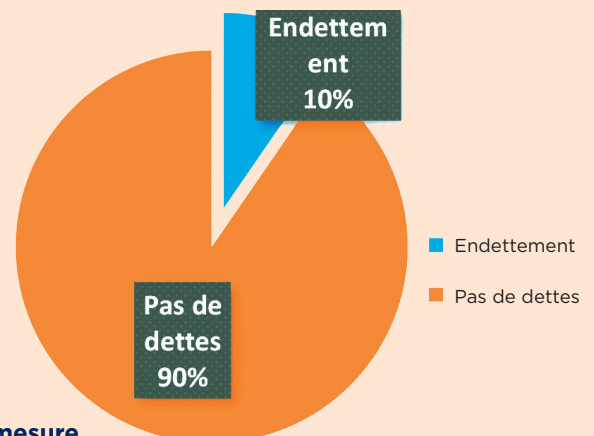
Compte tenu des problèmes importants de santé rencontrés par les personnes suivies, le service veille autant que possible à permettre à la personne d'avoir un suivi médical et un parcours de soins adapté. Bien évidemment, cela se réalise en accord avec la personne qui doit aussi souscrire à la prise en charge médicale.





**Démarrage  
ou renouvellement  
des mesures**

**Fin de mesure**
**► Droits administratifs**

En fin de mesure, la quasi-totalité des personnes a ses droits administratifs ouverts.

**► Évolution sur l'endettement**
**Démarrage  
ou renouvellement  
des mesures**

**Fin de mesure**


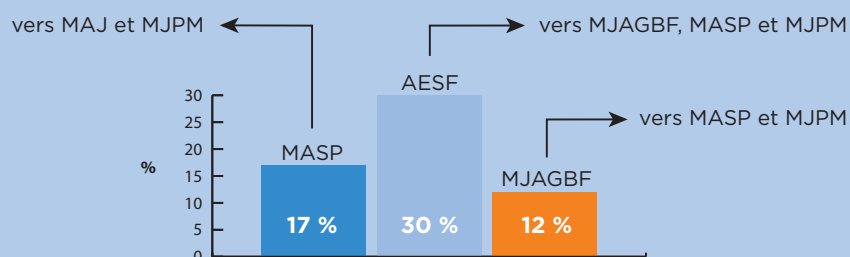
## Les professionnels du service

Pour pouvoir répondre au mieux aux exigences et à la diversité des défis qui attendent les mandataires judiciaires dans le suivi des personnes sous mesure de protection, le service a mis en place des professionnels avec des missions variées et complémentaires qui articulent leurs interventions autour de la personne protégée. Outre les professionnels qui œuvrent chacun à leur niveau dans le cadre du mandat de protection, le service a expérimenté en 2021, l'intervention d'une psychologue au soutien des équipes dans leur intervention auprès des personnes protégées.

À noter que 2021 a été marquée par un important mouvement des délégués mandataires, faisant écho aux préoccupations du travail social sur l'attractivité des métiers.



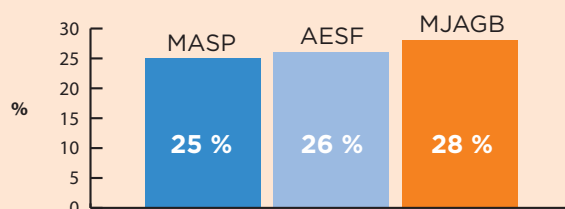
## Les orientations vers une autre mesure en fin d'accompagnement



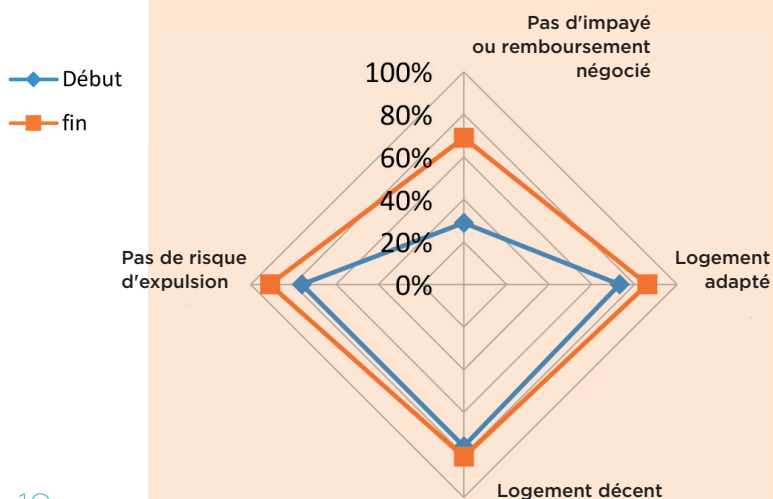
- **Les activités** ■ *Mesure d'accompagnement social personnalisé* ■ *Accompagnement en économie sociale et familiale* ■ *Mesure d'aide à la gestion du budget familial*

Des résultats sont observés en matière d'autonomie administrative, de sécurisation du logement de maîtrise budgétaire ou encore de traitement de l'endettement.

### ► Le retour à l'autonomie en fin de mesure

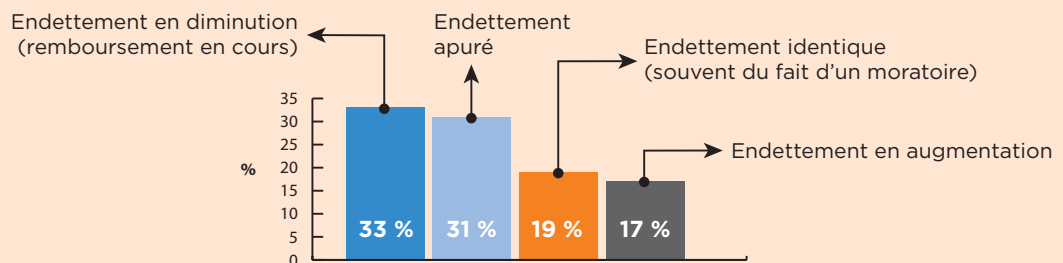


### ► Sécurisation du logement des personnes suivies en Mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP)



Si en début de mesure **29 %** des personnes accompagnées n'ont pas d'impayés liés au logement, en fin de mesure **69 %** des bénéficiaires n'ont plus aucune dette locative et **12 %** sont engagées dans un plan de remboursement négocié.

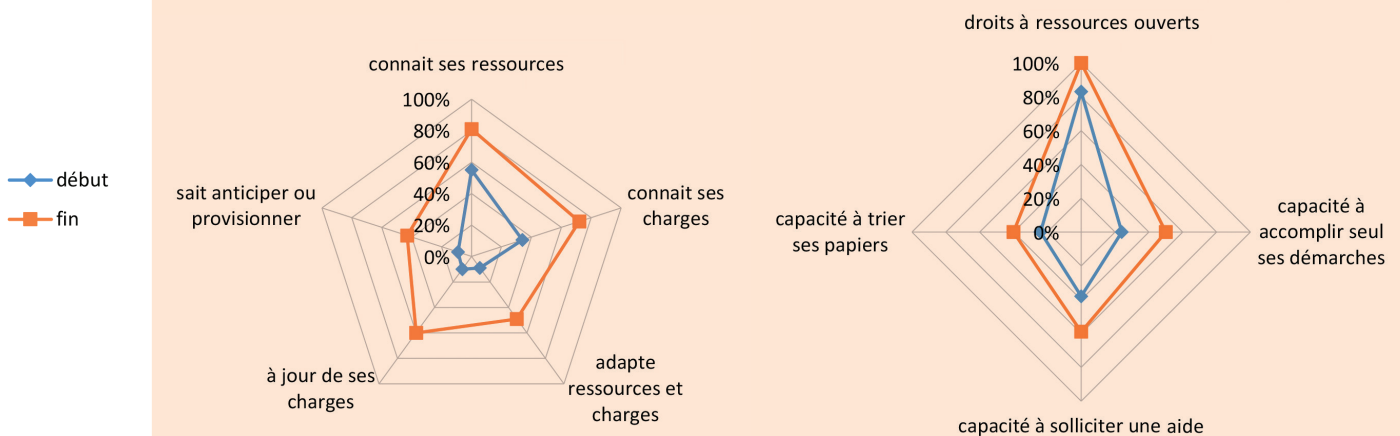
► **Situation d'endettement en fin de mesure des personnes suivies en *Mesure d'accompagnement social personnalisé***



Au total, **64 %** des bénéficiaires ont vu leur endettement diminuer ou être totalement apuré.

► **Maîtrise budgétaire des personnes suivies en *Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)***

En début de mesure **24 %** des familles n'honoraient pas les factures de cantine, contre **3 %** en fin de mesure.



► **Autonomie administrative des personnes suivies dans le cadre de l'*Accompagnement en économie sociale et familiale (AESF)***

Il faut souligner qu'en 2021, **100 %** des bénéficiaires de l'AESF avaient leurs droits ouverts en fin de mesure.

2021

Rapport d'activité



## Le service AGPS



### ■ La dynamique partenariale

#### ► Avec le Conseil départemental de la Moselle

En collaboration et sous la coordination des services du Conseil départemental de la Moselle, l'UDAF s'est engagée dans une série d'actions visant à améliorer le recours à la MASP, AESF et MJAGBF, sous activités. Ces actions, débutées en 2021 et se poursuivant au cours de l'année 2022, visent à améliorer l'interconnaissance des travailleurs sociaux de l'UDAF et du Conseil départemental de la Moselle, à simplifier les formulaires de saisine des mesures, à participer à des formations communes en protection de l'enfance et à améliorer la communication sur les mesures envers le public.

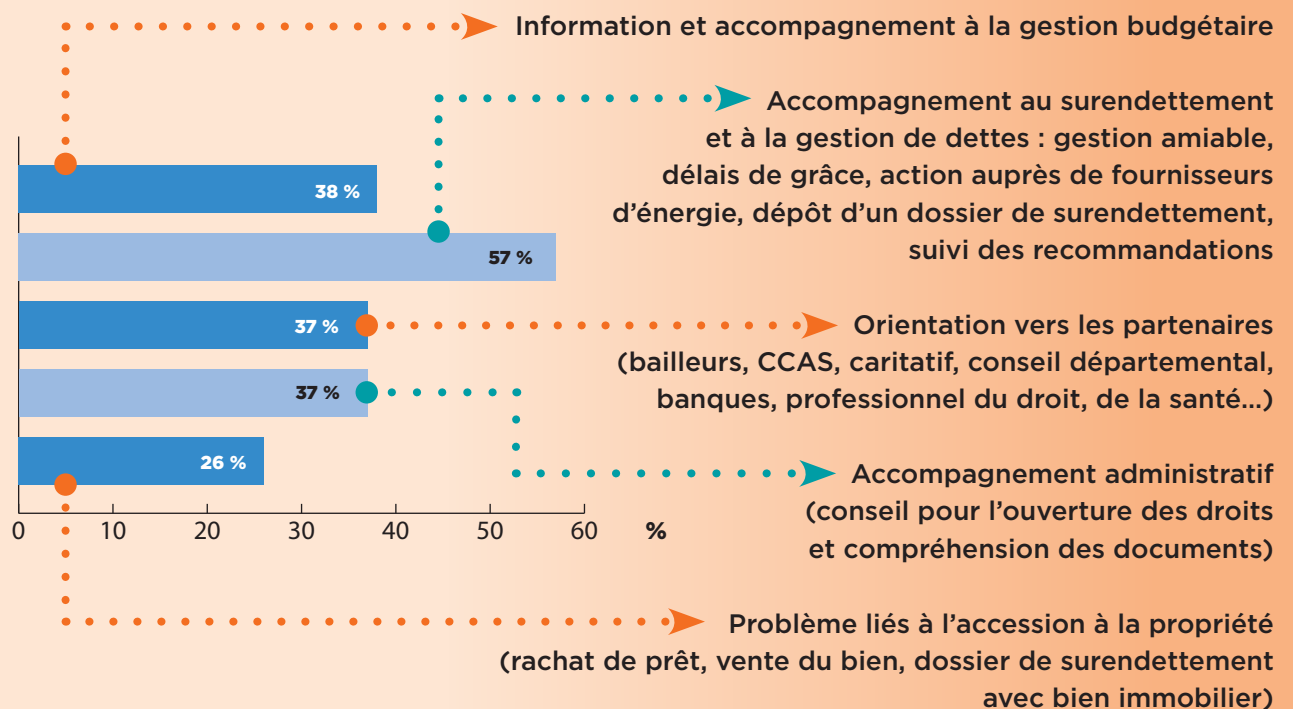
#### ► Réflexion régionale concernant la Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial et l'Accompagnement en économie sociale et familiale

Le service s'engage dans des travaux réguliers avec des associations provenant de 9 départements du Grand-Est œuvrant en MJAGBF et en AESF. Sont notamment proposées des formations communes pour les **Certificats nationaux de compétences**, des groupes d'échanges entre délégués aux prestations familiales des différentes associations, la conception d'outils communs. Est également en travail l'organisation d'un forum régional pour une réalisation en 2022 ou 2023.

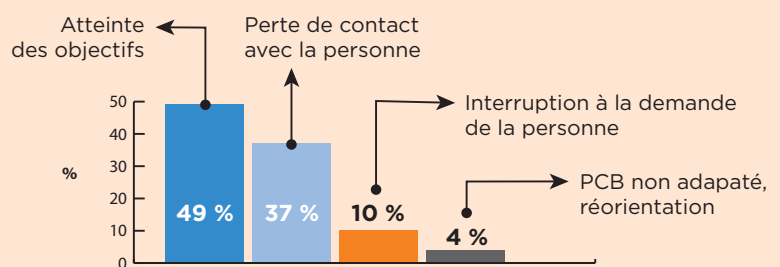


**Les activités** ■ *Point conseil budget*  
 ■ *Action éducative budgétaire* ■ *Centre d'étude et de conseil pour l'accession à la propriété* ■ *Micro-crédit*

► **Les principales actions réalisées par le service**



► **Les fins de mesures**



L'accompagnement réalisé s'est terminé avec un taux fort d'atteinte des objectifs par les personnes conseillées par le service.



## Réalisations

### ■ Une politique engagée d'accueil de stagiaires

Le pôle ASPP a accueilli de nombreux stagiaires dans les métiers du secrétariat et du travail social.

Une cheffe de service, désormais responsable de site qualifiant, supervise l'accueil des stagiaires de l'*Institut régional du travail social (IRTS)*. Dans ce cadre, **10** stagiaires de l'IRTS ont été accueillis sur les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022, avec des embauches pour certains d'entre eux à l'issue de leur diplôme.

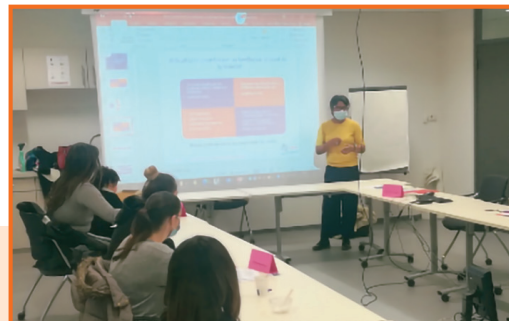
### ■ Le projet d'accompagnement au numérique : "les @teliers numériques"

Un groupe de projet du pôle s'est constitué pour tenter de répondre aux enjeux des fractures numériques subies par les personnes accompagnées, notamment dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne.

Les métiers du social doivent désormais intégrer cette nouvelle dimension de l'accompagnement, face à laquelle les professionnels se retrouvent parfois seuls et démunis.

À ce titre, le groupe de travail propose et déploie progressivement des solutions individuelles et collectives d'accompagnement.

Ainsi, **3** ateliers pour apprendre à réaliser sa déclaration d'impôts en ligne se sont tenus fin mai et début juin 2021.



## ■ Un comité d'expression des personnes suivies en “Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial”

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021 a eu lieu le *Comité d'expression des familles accompagnées* dans le cadre des *Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial*.

Cette action collective a été organisée par le service AGPS afin de recueillir l'avis des familles accompagnées sur les bénéfices de la mesure.

Les participants ont pu s'exprimer librement sur ce que leur apporte la mesure et créer un document permettant de mieux la valoriser au travers de la parole des bénéficiaires.

On est accompagnés, écoutés, soutenus, pas jugés, et on se sent moins seuls.  
On règle nos dettes, on est en sécurité, on se sent plus sereins...

Le délégué nous aide pour faire des courriers, des démarches et encore plus quand c'est en ligne. Il nous aide à nous reloger...

La mesure permet de redonner du dialogue entre nous et les créanciers. On arrive mieux à parler et on est entendu...

On réapprend nos responsabilités parentales, on sait dire non et poser des limites à nos enfants...

On apprend la valeur de l'argent, à faire des provisions, on met de côté... On parvient à prévoir pour le mois en cours et pour les suivants. On arrive même à apprendre la gestion à nos enfants...

Témoignages des familles accompagnées





La seconde partie de cette animation était un atelier de décoration de la salle de restauration.



### ■ Participation du service “Mandataire judiciaire à la protection des majeurs” à un colloque

Organisé par l'Université de Lorraine, il a rassemblé des professionnels du droit et de la santé sur la notion de discernement. Un juriste et une déléguée mandataire judiciaire ont partagé leur vision et leur expérience devant une assemblée d'étudiants et de professionnels.



# Le pôle INCLUSION en 2021

## LA MISE À L'ABRI

333

personnes rencontrées par l'équipe mobile

296

personnes reçues aux accueils de jour

1 142

personnes issues de la demande d'asile accompagnées



Des résultats sont produits en dans les domaines de l'accueil, et de la mise à l'abri du public en situation de grande marginalité, mais également d'accompagnement des personnes issues de la demande d'asile.

### ■ Accueil de jour

Des résultats sont produits dans les domaines de l'accueil et de la mise à l'abri du public en situation de grande marginalité, mais également dans ceux de l'accompagnement des personnes issues de la demande d'asile.

2021

Rapport d'activité



## Le pôle Inclusion



La fréquentation des accueils de jour a été soutenue en 2021 avec un effectif cumulé de **165** personnes à Sarreguemines et de **131** à Forbach.

### ■ L'équipe mobile de Moselle-Est

Au total, **21 500 km** ont été parcourus pour **1 415** interventions contre **26 648 km** parcourus pour **1 435** interventions en 2020. Le service a procédé à **98** mises à l'abri sur les **333** personnes rencontrées (269 hommes, 52 femmes et 12 familles) contre **188** mises à l'abri sur les **715** personnes rencontrées en 2020. La diminution de ces chiffres peut s'expliquer par le fait, qu'en raison de la pandémie en 2020, les mises à l'abri ont été réalisées dans des structures hôtelières et ont perduré.

### ■ Le *Dispositif d'accompagnement de personnes issues de la demande d'asile.*

Le service a pu scolariser **361** enfants.

En 2020 et 2021, **24** logements, rattachés au service Demandeurs d'asile de Betting, ont été mobilisés et équipés pour accueillir des ménages préalablement hébergés sur des places d'hôtel.

En 2021, **20** personnes sont sorties du *Dispositif d'hébergement logements* ; parmi elles **15** ont accédé au logement autonome.



## L'HÉBERGEMENT

48

**personnes**  
hébergées au sein du *Centre d'hébergement éclaté (CHE)*

212

**personnes**  
hébergées au sein des deux *Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)* collectif et 60 en hébergement diffus

16

**personnes**  
hébergées dans le cadre du *Centre d'hébergement et de réinsertion sociale* hors les murs

14

**personnes**  
hébergées dans le cadre du *Lit halte soin santé (LHSS)*

Au travers de nos différents types d'hébergement, on observe des résultats en matière de réinsertion par le logement, d'accès aux soins et aux ressources notamment.

Pour l'année 2021, le taux d'occupation du CHRS de Sarreguemines était de **77,36 %** et celui du CHRS de Betting de **91 %** pour l'hébergement collectif ; **29 %** pour les hébergements diffus.

Les grands logements (T5 et T6) de colocation hommes et femmes mis à dispositions par le CHRS de Sarreguemines semblent ne plus rencontrer l'adhésion des usagers et mettent parfois en lumière la difficulté, pour certains usagers, d'intégrer le savoir habiter ensemble.



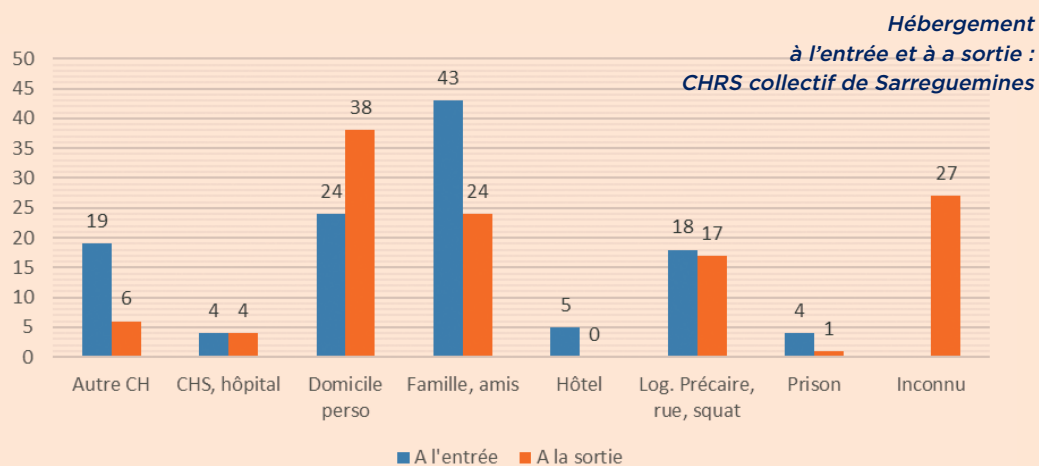
Au travers de nos différents types d'hébergement, on observe des résultats en matière de réinsertion par le logement, d'accès aux soins et aux ressources notamment.

## ► Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de Sarreguemines

### ● La réinsertion par le logement

Pour le CHRS de Sarreguemines, nous comptabilisons **117** sorties, dont **38** vers le logement réparties de la manière suivante :

- ◆ pension de famille / résidence sociale : **8**
- ◆ logement privé : **18**
- ◆ logement social : **12**



Le logement social et privé représente par leur nombre (**30**) la première solution d'hébergement à la sortie et ce, malgré les difficultés en 2021 liées au contexte sanitaire..

2021

Rapport d'activité



## Le pôle Inclusion



La majorité des admissions concerne des personnes hébergées chez des amis, famille ou encore issues de logement personnel. La part des personnes issues de logements précaires (rue, squat...) est quasi égale entre l'entrée et la sortie. Il s'agit souvent de personnes dont la situation administrative (absence de pièce d'identité, de carte vitale, de déclaration d'impôt...) nécessite un accompagnement important.

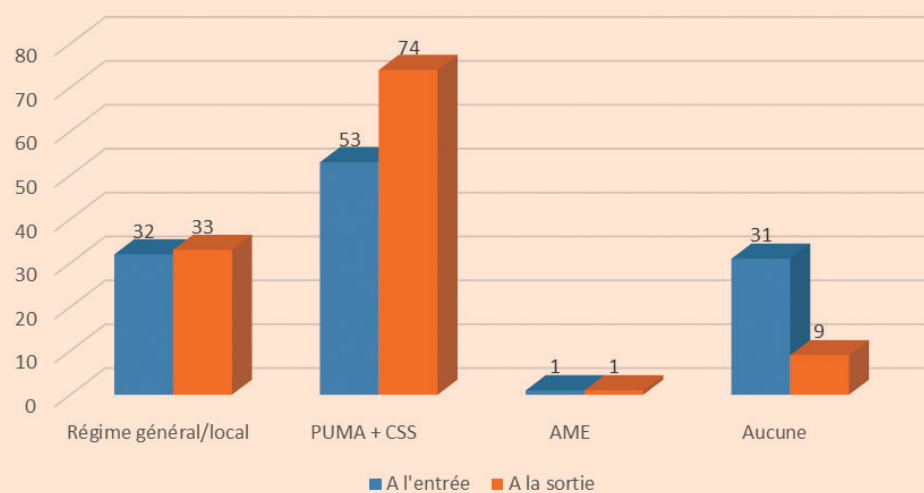
### ● L'accès aux soins

La santé est une thématique importante au sein d'un CHRS. Si la **Protection universelle maladie (PUMA)** et la **Complémentaire santé solidaire (CSS)** sont des droits relativement connus par les personnes accueillies, on observe que sur **117** personnes, **31** n'avaient aucune couverture santé à l'entrée contre **9** à la sortie.

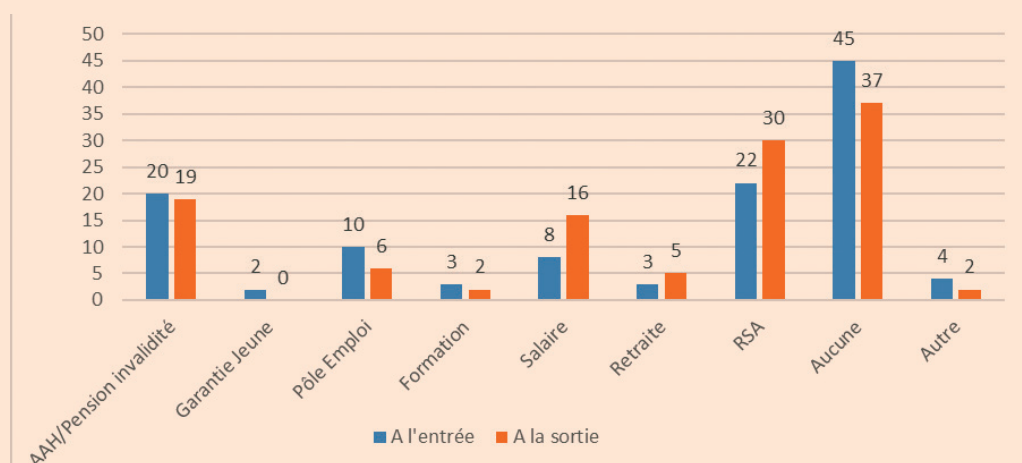
L'année 2021 a été marquée par des actions de prévention et le maintien de la pédagogie relative aux gestes barrières ainsi que des actions de vaccination COVID (bus vaccinal, transport au rendez-vous de vaccination...)

Toujours dans l'optique de favoriser l'accès aux soins, le CHRS de Sarreguemines a développé un partenariat avec un intervenant spécialisé dans les problèmes liés aux addictions. Une permanence hebdomadaire est proposée pour les usagers nécessitant un suivi plus soutenu.

Nombre de personnes  
par type de couverture santé



Nombre de personnes  
par type de ressource



À l'entrée dans la structure, **17** résidents sur **117** ont un emploi contre **22** à la sortie. Le CHRS de Sarreguemines porte toujours plus en avant la collaboration avec les acteurs de terrain (chantier d'insertion, garantie jeune, mission locale, CAP emploi, Pôle emploi...).

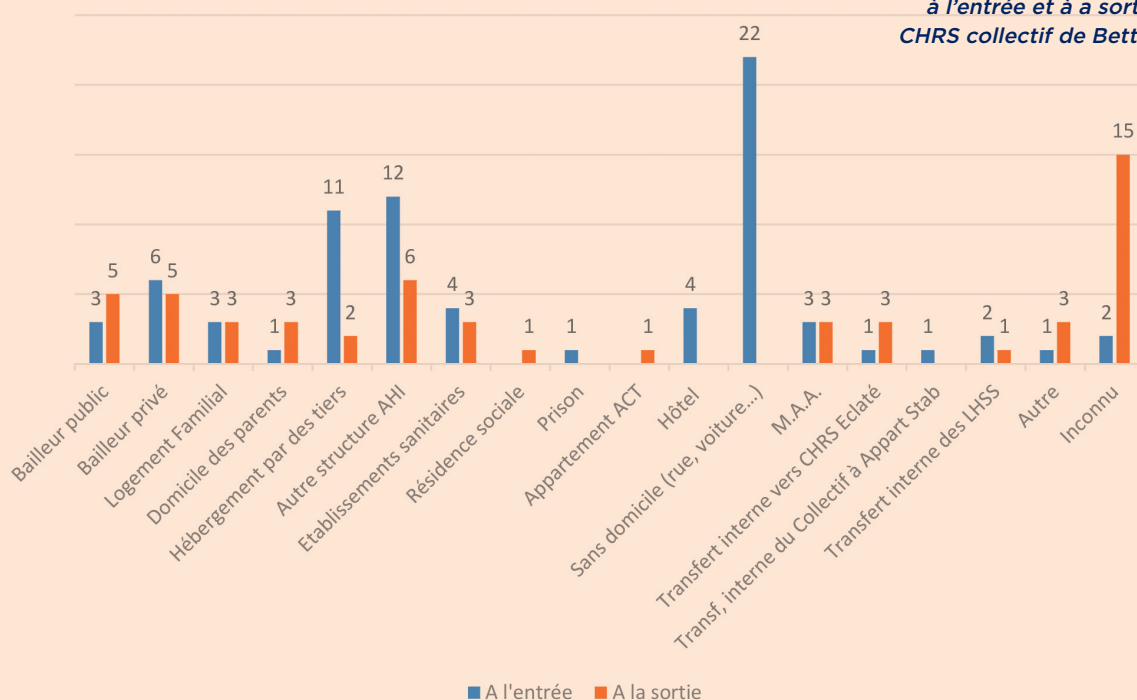


### ► Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de Betting

#### ● La réinsertion par le logement

Pour le CHRS de Betting (collectif et diffus), nous comptabilisons **32** sorties vers le logement.

Hébergement  
à l'entrée et à la sortie :  
CHRS collectif de Betting



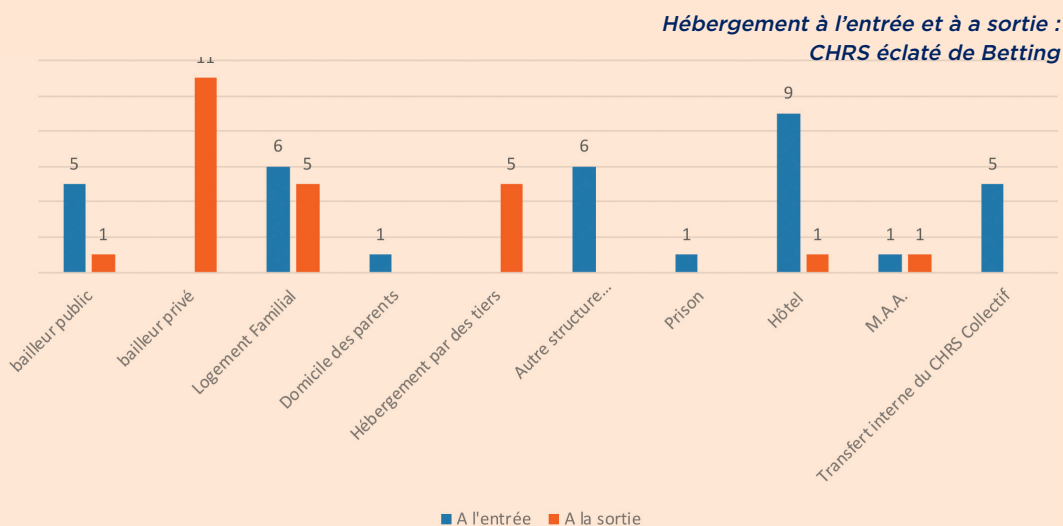
Nous constatons toujours que la majorité de nos admissions proviennent de demandes de personnes n'ayant plus aucune solution (rue ou squat) ou ayant une solution précaire (chez des tiers, en structure d'urgence ou hôtel financé par le 115). La part des personnes ayant eu un logement avant l'admission n'est, quant à elle, pas négligeable.



Il s'agit alors de personnes qui nécessitent un accompagnement soutenu pour qu'elles puissent régler leurs impayés, assainir leurs situations administratives et retrouver les clefs du savoir-habiter.

Les sorties vers le logement autonome ont, encore une fois, été freinées par les différents confinement / couvre-feu en 2021 qui ont réduit les possibilités de visites d'appartements notamment. Il est alors fréquemment arrivé que les bénéficiaires, trop impatients ou se sentant trop à l'étroit au vu des restrictions COVID, aient quitté prématurément notre structure (Cf. part "d'inconnu" dans le diagramme P.33).

Il est à noter que nous avons veillé à ce que l'accès aux soins soit mieux accompagné et ne se solde plus seulement par une admission aux **Lits halte soins santé**. En effet, une certaine "culture de filière" existait précédemment sans que cela soit toujours justifié. C'est ainsi qu'en 2021, les LHSS ont davantage été une porte d'entrée au CHRS qu'une solution de sortie.

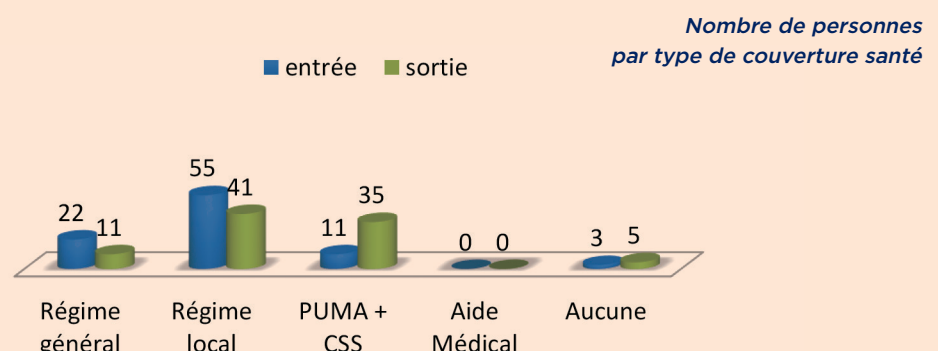


L'hébergement en appartements d'insertion pour les familles a connu un phénomène plutôt nouveau. En effet, les trois dernières familles accueillies étaient monoparentales dans lesquelles la mère et/ou les enfants avaient été victimes de violences intrafamiliales. Ces familles étaient en outre orientées depuis des secteurs géographiques éloignés de manière à mettre la personne violente à distance. Nous avons toutefois constaté que ces familles faisaient preuve d'une grande résilience qui leur permettait, une fois leur situation administrative assainie, de s'engager rapidement vers le logement autonome.

Nous constatons cependant une baisse des demandes de l'hébergement en insertion sur le secteur de la Moselle-Est, que ce soit pour les familles ou pour les hommes seuls, les ménages préférant peut-être l'IML.

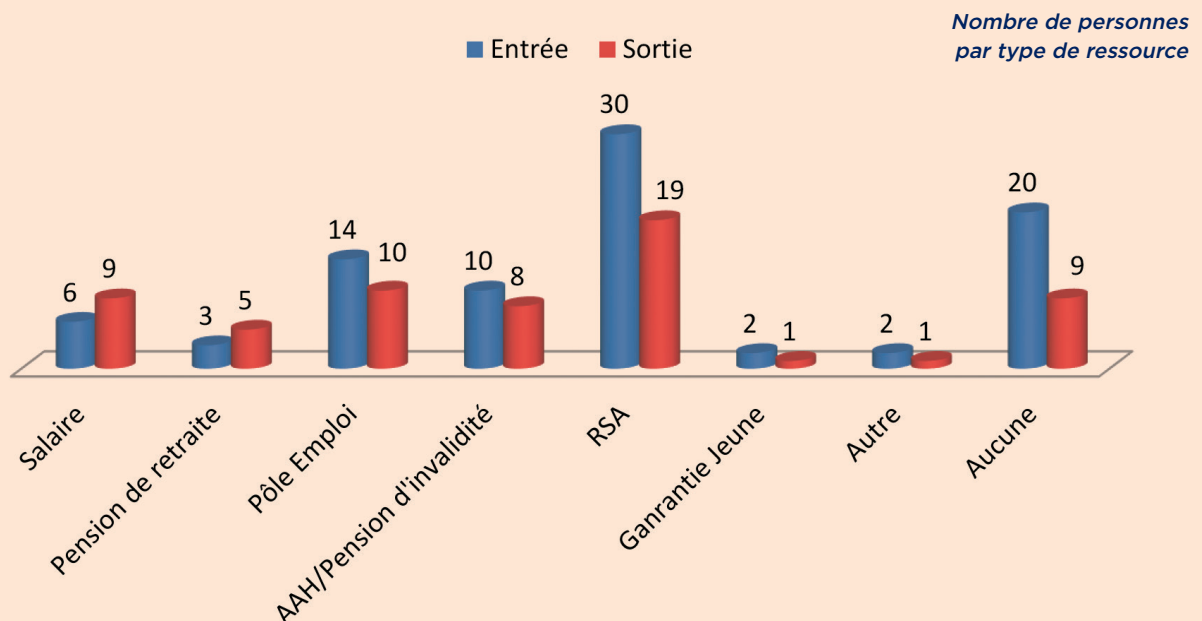
### ● L'accès aux soins

Le rétablissement des droits est une des missions fondamentales des CHRS. L'accès aux soins fait partie des priorités que nous nous sommes fixées.



### ● L'accès aux ressources

Il reste fréquent que les bénéficiaires du CHRS aient des droits suspendus concernant leurs ressources. Le chemin vers le logement autonome passe alors évidemment par le retour à des ressources fiables. L'accès à l'emploi est, quant à lui, accompagné par le biais de notre réseau : missions locales, CFA de Henriville, chantiers d'insertion...



### ► Centre d'hébergement éclaté (CHE) de Forbach

En 2021, l'équipe du CHE de Forbach a accompagné **10** ménages, composées au total de **48** personnes. L'accueil représente ici un taux d'occupation de **46,5 %**. Le constat est le même que pour l'hébergement diffus de Betting. C'est ainsi qu'a débuté une "campagne" de communication pour rappeler les modalités de ce dispositif.

2021

Rapport d'activité



## Le pôle Inclusion



Nous observons que le CHE de Forbach a vu les problématiques des familles qu'elles accueillent évoluer essentiellement autour des familles issues de l'immigration et celles victimes de violences.

À ce jour, parmi les familles qui manquaient de stabilité financière et de repère dans les actes de la vie quotidienne, **1** famille sur **3** est sortie du dispositif. Cette famille a trouvé son logement dans le bassin houiller chez un bailleur privé.

Concernant les familles étrangères, qui ont fui leur pays pour des raisons d'insécurité (guerre ou persécutions dues à leur confession religieuse), **2** familles sur **4** ont été orientées sur le secteur de Metz et ses environs ; l'une en appartement autonome public, la deuxième en intermédiation locative.

Les 3 familles orientées à l'issue de violences intra-familiales, résident toujours au CHE. Nous constatons une amélioration de la situation à travers le bien-être des enfants.

### ► **Centre d'hébergement et de réinsertion sociale** **"Hors les murs"**

En 2021, **13** mesures CHRS "**Hors les murs**" ont été assurées réparties de la manière suivante :

- ◆ **10** personnes isolés (**9** hommes et **1** femme)
- ◆ **2** ménages : **1** femme et ses **3** enfants / **1** femme et son fils majeur

2021

Rapport d'activité



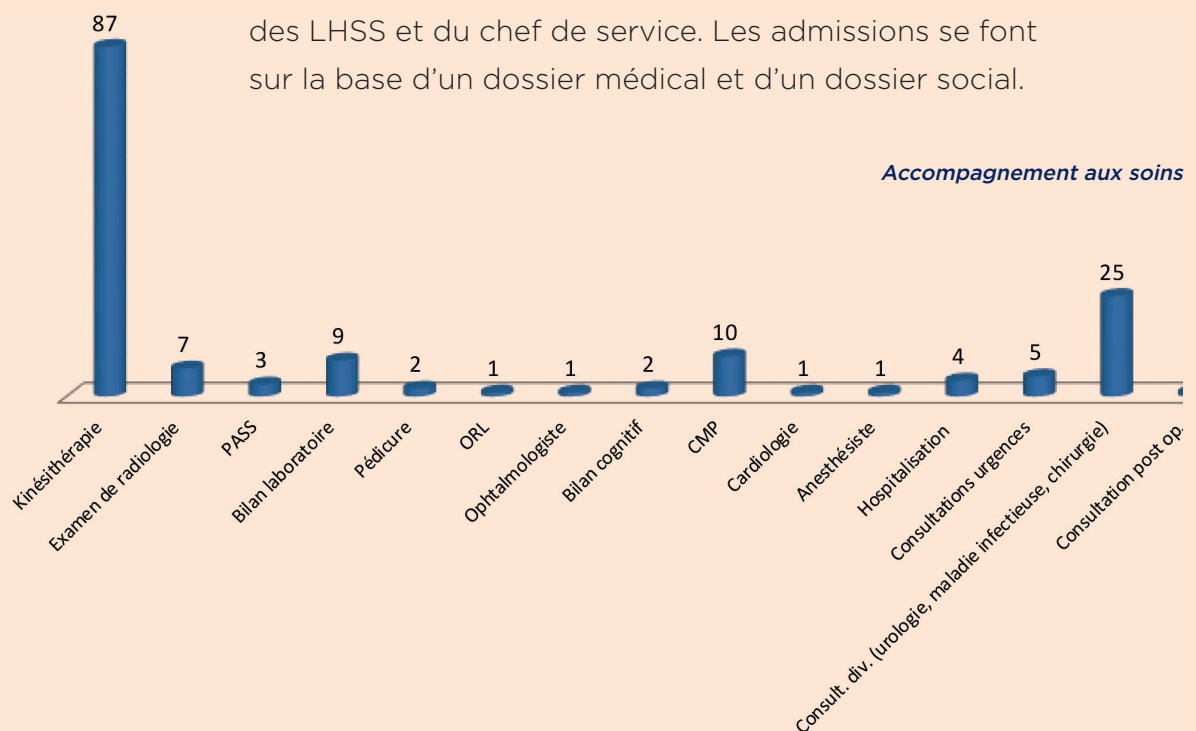
## Le pôle Inclusion



Concernant l'accompagnement de ménages, l'objectif d'une mesure a été d'accompagner une femme pour le renouvellement de son titre de séjour à la suite de faits de violences conjugales, et de travailler l'accès en logement adapté et l'insertion professionnelle pour le fils aîné. Tous ces objectifs ont été atteints.

### ► Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Les personnes accompagnées en LHSS ont, en moyenne, été présentes durant 4 mois et demi. Nous avons mené des actions de manière à sortir de la logique de filière qui s'était progressivement installé sur le site de Betting. Les demandes d'admission sont désormais étudiées chaque jeudi par une commission composée du médecin référent, d'un membre soignant de l'équipe, de l'éducateur référent des LHSS et du chef de service. Les admissions se font sur la base d'un dossier médical et d'un dossier social.

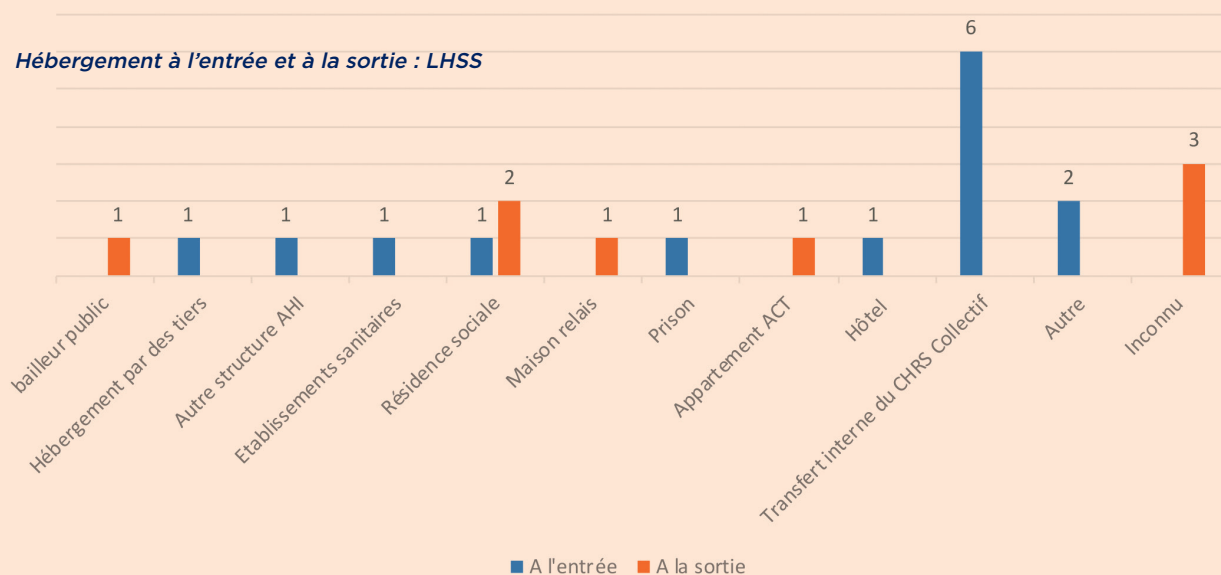


Nous observons qu'en 2021, nous avons accueilli en très grande majorité des personnes qui nécessitaient des soins de rééducation à la suite d'une opération ou d'un AVC. Ceux-ci ont donc bénéficié d'accompagnement aux soins en kinésithérapie, de consultations en chirurgie ou d'examen de radiologie.

À noter que notre collaboration étroite avec le CMP de Freyming-Merlebach nous a également permis d'accompagner certains bénéficiaires pour qu'ils s'engagent ou se réengagent vers un parcours de soins en santé mentale.

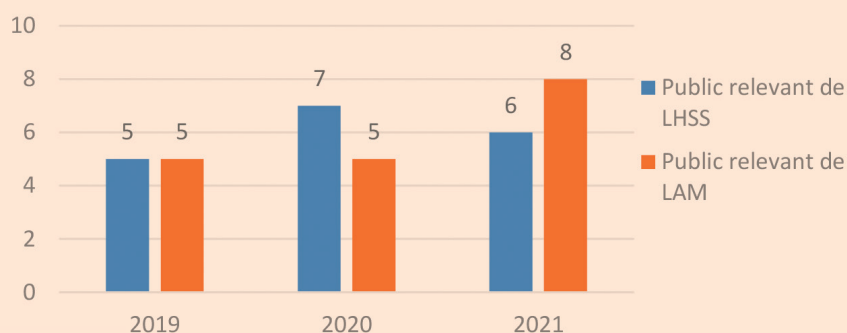
Il est enfin important de souligner que nous accompagnons deux personnes dont l'accès aux soins est très perturbé car leurs droits à la Sécurité sociale n'ont pas pu être établis (personnes issues de l'immigration). Toutefois, ces personnes nécessitant des soins importants, il a fallu nouer des liens avec d'autres partenaires telle que la PASS de Mercy.

**Hébergement à l'entrée et à la sortie : LHSS**



L'accompagnement vers une solution en autonomie a pu se faire pour **5** personnes sur **8** en 2021. Les sorties du dispositif restent complexes car les pathologies médicales de ceux que nous accueillons nécessitent souvent la mise en œuvre de soins ou d'accompagnement dans leur logement. Or, les faibles ressources des bénéficiaires ne leur permettent parfois pas de prétendre à ce type d'accompagnement.

En outre, il est à noter que le manque de structures adaptées nous amène à accueillir des personnes relevant davantage de **Lits d'accueil médicalisé (LAM)** que de LHSS.



Il est alors difficile pour l'équipe des LHSS de trouver une orientation viable pour ces personnes tant les solutions adaptées font défaut. C'est ainsi qu'en juillet, notre diagnostic et notre plan d'action ont été présentés à l'**Agence régionale de santé** et à une représentante de la **Direction départementale de l'emploi, du Travail et des solidarités**. Notre proposition consiste à augmenter la capacité des LHSS et de créer des places de **Lits d'accueil médicalisés (LAM)**, l'un et l'autre formant un tout pertinent eu égard aux besoins repérés ainsi qu'en terme d'efficacité économique.

2021

Rapport d'activité



## Le pôle Inclusion



# L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

63

**ménages accompagnés**  
dans le cadre de  
l'*Accompagnement*  
*vers et dans le logement*  
(AVDL)

71

**ménages accompagnés**  
dans le cadre de  
l'*Accompagnement vers*  
*et dans le Logement*  
*dit "impayés locatifs"*

45

**suivis actés**  
par l'*Équipe mobile de prévention*  
*des expulsions (PEX)*

20

**ménages accompagnés**  
dans le cadre de  
l'*Intermédiation locative (IML)*

20

**résidents**  
au sein de la Maison relais

50

**ménages accompagnés**  
dans le cadre de l'*Accompagnement*  
*social lié au logement (ASLL)*

Les multiples mesures proposées dans le cadre de l'accès et du maintien dans le logement permettent de produire des résultats en matière de relogement et de maintien du toit.

► **Accompagnement social lié au logement**

En 2021, **22** ménages sur **50** ont bénéficié d'un renouvellement de mesure. Nous constatons toujours que l'accompagnement est davantage basé sur un travail au long terme (12 à 18 mois). Aucune expulsion n'a été mise en œuvre.

► **Accompagnement vers et dans le logement "socle"**

Dans le cadre de cette mission, **14** ménages sur **63** ont pu être relogés. Il est à noter que les ménages relogés en 2020 sont tous maintenus dans le logement à ce jour.





2021

Rapport d'activité



## Le pôle Inclusion

### ► **Accompagnement vers et dans le Logement "dit impayés locatifs"**

Sur les **71** ménages accompagnés, **43** ont repris le paiement du loyer. Pour les autres, le dialogue avec le propriétaire a pu être rétabli et **30** ménages ont bénéficié d'un accompagnement renforcé.

### ► **La mission AVDL et la réforme de 2020**

La circulaire n° 53/20 de 2020, réforme le **Fond national d'accompagnement vers le logement (FNAVDL)**, outil phare de la politique du **Logement d'abord**, initiée par l'État en mars 2014. Elle implique entre autre une intégration plus large des bailleurs sociaux à la gouvernance du dispositif, et donc un accompagnement des publics qui se trouvent logés dans leur parc.

L'activité **HLM accompagne** a donc débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2021 ; **9** saisines nous ont été adressées les derniers mois de l'année.

### ► **L'Intermédiation locative**

De manière à prendre en compte les demandes d'orientations toujours plus nombreuses vers ce dispositif, la convention nous liant aux services de l'État prévoit en 2021 le financement de **10** accompagnements supplémentaires, portant à **30** le nombre total de suivis. Parmi eux, un ménage a été relogé dans le parc public par glissement de bail.

### ► **La Maison Relais**

Dans le cadre de la réhabilitation ANRU portée par la commune de Hambourg-Haut, une nouvelle construction verra le jour. Ainsi, nous avons réinterrogé notre accompagnement, au regard des éléments de contexte, mais aussi des besoins perçus en Moselle Est.

2021

Rapport d'activité



## Le pôle Inclusion

De concert avec le financeur, une réorientation de l'activité au profit d'une **Résidence accueil** est arrêtée. Riches d'une collaboration de qualité, une convention de partenariat avec le CHS de Sarreguemines a été signée en fin d'année.

### ► L'Équipe mobile de prévention des expulsions

Nous avons été destinataire de **170** saisines au total. Parmi les personnes rencontrées en 2021, **20** ont pu s'extraitre d'une situation d'expulsion. Par ailleurs, une trentaine d'orientations vers un autre logement ont pu être travaillées.

**2 452**

**personnes accopagnées**  
dont **857** personnes au titre  
du dispositif d'*Accompagnement  
individuel d'insertion vers l'emploi*  
durant les deux premiers mois de l'année  
et **1 595** personnes en *Accompagnement  
social à visée professionnelle*

**417**

**personnes SDS**  
pour la domiciliation  
et le suivi

**1 958**

**personnes**  
en *Accompagnement  
global renforcé*

**L'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIAL VERS  
L'EMPLOI**

**504**

**participants**  
aux *Actions collectives d'Insertion*

## Mars 2021 :

### mise en œuvre du marché public "Accompagnement social à visée professionnelle"

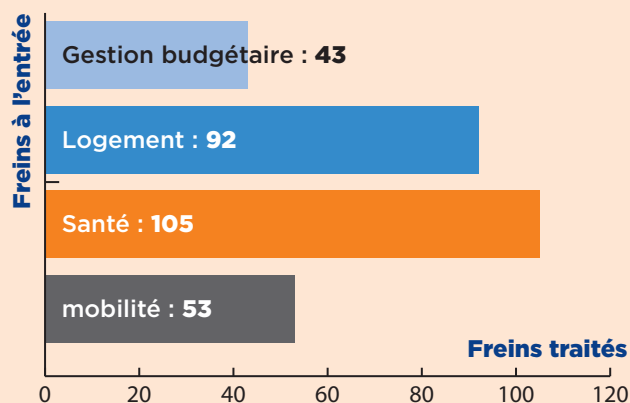
Alors que l'accompagnement des bénéficiaires du RSA était réalisé jusqu'au 28 février dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil départemental de la Moselle, la mission se réalise dorénavant par l'UDAF de la Moselle, en application de clauses d'un marché public sur 4 territoires de Moselle. L'exercice 2021 a donc consisté, pour l'UDAF, à adapter ses procédures, ses pratiques et ses outils.

Des résultats ont été observés en matière d'insertion professionnelle, de mise en œuvre d'actions collectives ainsi que d'accès à une solution d'hébergement pour les personnes sans domicile stable.

#### ► **Accompagnement social à visée professionnelle (ASVP) et actions collectives**

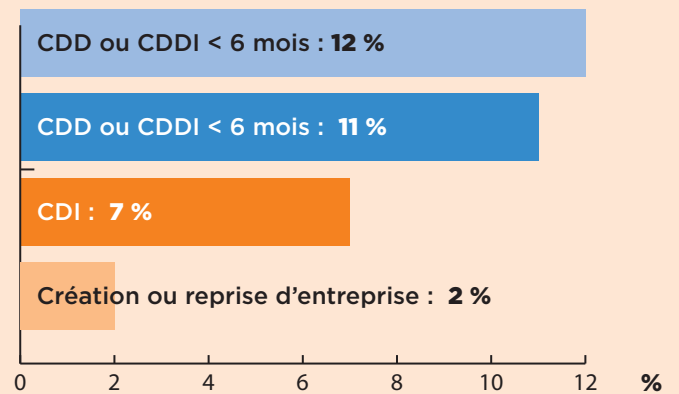
- ◆ Au cours de l'année 2021, on comptabilise **1 548** personnes sorties dont **857** du dispositif antérieur au marché public et **691** personnes sorties de l'**ASVP**.

D'une manière générale, le frein mobilité est celui qui est le plus impactant en terme de réactivité au profit du retour à l'emploi, ce qui nous a conduit à proposer au Département une action d'amélioration.



Pour les **857** personnes suivies les deux premiers mois de l'année, **18,67 %** d'entre-elles ont retrouvé un emploi. Sur les **691** personnes ayant quitté le dispositif **ASVP**, **32 %** ont retrouvé un emploi et **18 %** au profit d'un emploi durable.

**Retour à l'emploi**

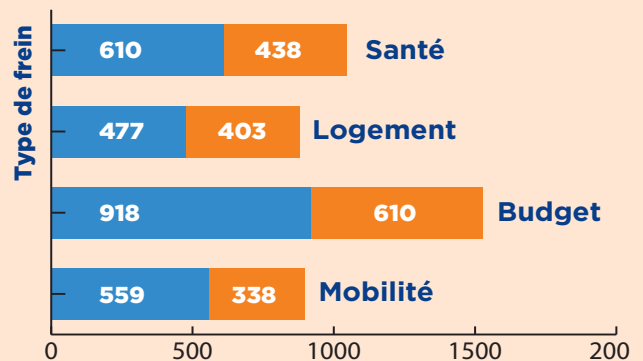


- ◆ Le service a mis en œuvre **172** actions collectives en 2021. Les ateliers ont été repensés pour répondre à l'objectif principal de retour à l'emploi. **172** séances réalisées sur tout le département de la Moselle avec la participation de **806** personnes au total.

► **L'accompagnement global renforcé**

Au cours de l'année 2021, on comptabilise **1 642** personnes sorties de l'**AGR** pour **1 958** personnes suivies.

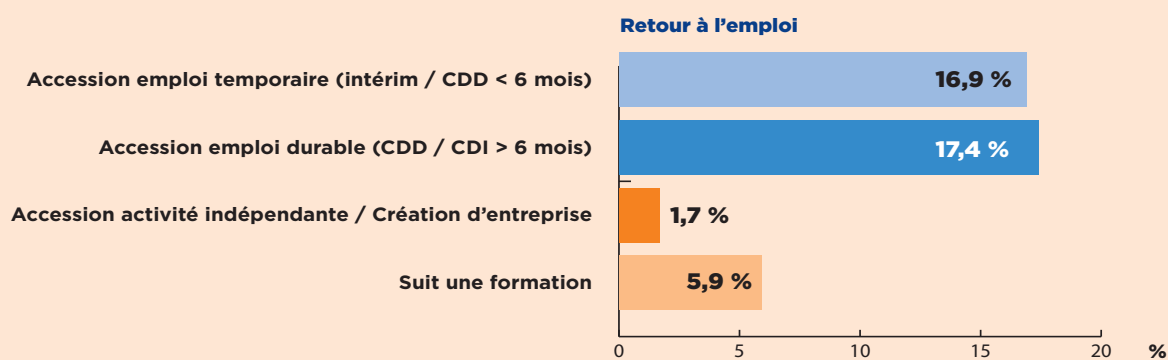
■ Nombre de personnes concernées par type de frein à l'entrée  
 ■ Nombre de personnes concernées par type de frein traité à la sortie



À l'issue de l'accompagnement, **34,30 %** des bénéficiaires ont retrouvé un emploi. Pour **17,4 %**, c'est un emploi durable.

► **Domiciliation et accompagnement de personnes**  
***Sans domicile stable***

Sur **219** personnes qui sont sorties du dispositif, **86** d'entre elles ont trouvé une solution d'hébergement et **38** ont vu leur situation évoluer vers un emploi.



# Réalisations

## ■ Europa Park

### ► Sortie commune pour les CHRS de Betting et de Sarreguemines et l'équipe mobile

Le CHRS de Betting, depuis plusieurs années, travaille avec le service caritatif d'**Europa Park**. Cette année encore, le parc a offert des tickets gratuits.

Afin d'en faire profiter le plus de bénéficiaires possibles, nous avons décidé d'élargir cette proposition aux autres services et de la soutenir avec une participation de **5 €**.

**10** personnes du CHRS de Betting, **2** personnes du CHRS de Sarreguemines et **4** personnes accompagnées par l'**Équipe Mobile** ont participé à la sortie qui a eu lieu en novembre, **4** salariés et **2** stagiaires ont encadrés ce moment.

*Une journée qui a été appréciée par les participants et qui a su rapprocher des équipes apprenant à se connaître.*

